|  |
| --- |
| Secrétariat général |

**Ministère de l'Intérieur**

Direction de l’évaluation de la performance, de l’achat, des finances et de l’immobilier

Service de l’achat, de l’innovation et de la logistique du ministère de l’Intérieur

Sous-direction de l’achat et du suivi de l’exécution des marches

Bureau des achats immobiliers et prestations

Place Beauvau – immeuble Lumière

75800 – Paris cedex 08

ANNEXE VI AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)

Accord-cadre relatif à la réalisation de formations dans le domaine des systèmes d’information et de communication (SIC) au profit des stagiaires lauréats de concours d’ingénieurs et des ingénieurs principaux

**Généralités**

L’offre technique du candidat doit prendre en compte l’ensemble des documents de consultation. Elle permet à l’administration d’apprécier la capacité du candidat à répondre aux objectifs du marché public et d’évaluer la qualité de ses prestations.

L’offre technique doit respecter les indications fournies ci-après. **Le candidat présente un cadre de réponse technique par lot**.

**Pour chaque lot, le candidat développe les points détaillés dans le présent document dans une limite de 32 pages. Les pages au-delà de cette ne seront donc pas examinées lors de l’analyse. La taille des caractères doit être au minimum de 10 points.**

Le candidat peut enrichir sa réponse de toute information ou document qu’il estime propre à permettre une meilleure appréciation des renseignements fournis.

Tout renvoi à un autre document joint au dossier, doit préciser le nom du document, la page concernée et le cas échéant, la section concernée.

L’ensemble des engagements qui sont consignés dans les documents précités sont contractuels et exécutoires.

**critères d’analyse des offres du lot 1**

L’offre technique du candidat doit à minima comprendre :

# Compréhension des enjeux – Conception des dispositifs (10 points)

Le candidat décrit sa compréhension de la problématique et des enjeux interministériels des formations dans le domaine numérique.

Le candidat décrit la méthodologie relative à la prestation de conception des dispositifs et de mise à jour des contenus.

Il précise pour chacun des modules la durée des formations et le contenu détaillé des programmes.

# Animation pédagogique et pilotage du dispositif (40 points)

Au regard des attendus, le candidat détaille la proposition pédagogique qu’il envisage pour chaque module.

|  |
| --- |
| Module 1 : Conduite de projet |
| Module 2 : Etat de l'art des SI |
| Module 3 : Management |

Il précise pour chacun des modules la méthodologie proposée en décrivant sa manière de procéder en matière d'ingénierie pédagogique (méthodes utilisées et techniques d'animation).

Le candidat fournit un exemple de support pédagogique.

Le candidat présente ses engagements en matière de pilotage et de suivi du dispositif. Il décrit également les modalités de suivi administratif proposées et notamment les modalités de gestion des incidents, annulation d’une formation, report d’une formation, basculement en distanciel d’une formation initialement prévue en présentiel.

# Equipe dédiée (20 points)

Le candidat présente l’équipe dédiée à l’exécution des prestations de conception des dispositifs et de formations :

* Dimensionnement de l’équipe pédagogique ;
* Profil des membres de l’équipe et leurs qualifications ;
* Expériences et curriculum vitae des membres et des formateurs.

**critères d’analyse des offres du lot 2**

L’offre technique du candidat doit à minima comprendre :

# Compréhension des enjeux – Conception des dispositifs (10 points)

Le candidat décrit sa compréhension de la problématique et des enjeux interministériels des formations dans le domaine numérique.

Le candidat décrit la méthodologie relative à la prestation de conception des dispositifs et de mise à jour des contenus.

Il précise pour chacun des modules la durée des formations et le contenu détaillé des programmes.

# Animation pédagogique et pilotage du dispositif (40 points)

Au regard des attendus, le candidat détaille la proposition pédagogique qu’il envisage pour chaque module (formation des ingénieurs).

|  |
| --- |
| Module 1 : Les systèmes d’information au service des politiques publiques |
| module 2 : Management stratégique et transformation numérique |
| Module 3 : Management transversal et hiérarchique |
| Module 4 : Direction de projet des systèmes d’information |

Il précise pour chacun des modules la méthodologie proposée en décrivant sa manière de procéder en matière d'ingénierie pédagogique (méthodes utilisées et techniques d'animation).

Le candidat fournit un exemple de support pédagogique.

Le candidat présente ses engagements en matière de pilotage et de suivi du dispositif. Il décrit également les modalités de suivi administratif proposées et notamment les modalités de gestion des incidents, annulation d’une formation, report d’une formation, basculement en distanciel d’une formation initialement prévue en présentiel.

Le candidat précise ses engagements quant à la prestation 3 : validation des acquis et des connaissances globales du dispositif (conception et réalisation des épreuves et correction des devoirs rédigés).

# Equipe dédiée (20 points)

Le candidat présente l’équipe dédiée à l’exécution des prestations de conception des dispositifs et de formations :

* Dimensionnement de l’équipe pédagogique ;
* Profil des membres de l’équipe et leurs qualifications ;
* Expériences et curriculum vitae des membres et des formateurs.